

Réunion du 04 octobre 2018 PLU

Thomas JOLY :

Vous aurez une réponse individuelle à chacune des 800 questions posées

Ces réponses seront disponibles à la fois sur un registre permettant à tout un chacun de venir le consulter auprès du service de l'urbanisme et vous pourrez disposer de copies de ce registre pour que vous ayez tout et pour faciliter les choses pour ceux qui sont connectés, l'ensemble des réponses seront portées sur le site internet de la commune pour que ces réponses puissent être partagées par chacune et chacun de nos concitoyens.

Ce soir, il s'agira d'une réunion de travail visant à réfléchir en groupes grâce notamment à nos facilitatrices et je remercie aussi mes collègues élus présents dans cette salle et autour de cette table qui participeront à ces groupes de travail.

De ces travaux en groupe vont naître des pré-propositions qui seront rediscutées le 13 octobre lors de la réunion dite de convergence et il s'agira alors de répondre techniquement à la faisabilité ou la non faisabilité des éléments qui auront été produits ce soir.

Il est important de rappeler à l'instant où je parle, avant de se mettre au travail, que la majorité municipale a décidé de poursuivre le travail du PLU et non pas de l'abandonner et non pas non plus de passer en force mais d'y intégrer les modifications qui seront issues de cette réunion de concertation et de la réunion de convergence, mais de rappeler que nous intégrerons aussi bien évidemment les recommandations qui ont été mentionnées par le commissaire enquêteur, ainsi que des propositions qui ont été portées à notre connaissance à travers les registres dématérialisés et papier qui ont eu cours à l'occasion de l'enquête publique

Ensuite de ça il y a un certain nombre de choses à rappeler c'est que le PLU est régi par un cadre législatif et encadré par les avis des personnes associées. Aussi, il y a un certain nombre de choses que nous ne pouvons toucher ne serait-ce que le nombre de secteurs de projets qui doivent perdurer mais nous avons la capacité bien évidemment d'en étudier d'autres.

De la même façon, l'équilibre général du PLU doit être respecté et donc ce qui ne se fera pas dans les secteurs de projets devra être réalisé sur d'autres secteurs dans notre commune. L'économie générale du PLU doit être conservée.

Tout ce que nous visons à faire vous le savez, je me suis exprimé, les collègues élus l'ont fait, vise à conserver l'esprit de notre commune et préserver la qualité de son environnement tout en faisant écho aux attentes sociales de chacune et de chacun de nos concitoyens.

Pour que notre travail de ce soir soit efficace, les élus vont vous accompagner pour apporter des précisions sur chacune des thématiques qui vont vous être détaillées dans un instant.

Un certain nombre de documents sont à votre disposition, vous en aviez exprimés le besoin à l'occasion des deux précédentes réunions des 20 et 22 septembre. Ils sont disposés ici dans cette salle. Et enfin nous prévoyions de vous donner la capacité ce soir de participer à deux des thématiques puisque nous le ferons en deux sessions et nous avons fixé comme horaire butoir pour notre réunion de travail l'heure de minuit et donc il me reste plus qu'à vous souhaiter une très bonne soirée, un bon travail pour approfondir et améliorer notre projet de PLU et je cède immédiatement la parole à Clarisse.

Clarisse GIMAT :

Bonsoir à tout le monde, c'est un plaisir de vous retrouver ce soir pour cette première réunion de la deuxième phase de concertation. Cette deuxième phase est composée de 2 réunions : une réunion qui vise à faire émerger des idées, des propositions et il y aura le samedi 13 une réunion qui visera à faire un temps de convergence. Ce temps d'émergence nous allons le faire avec vous et grâce à des outils qu'ont élaborés conjointement les élus et les services de la mairie donc vous verrez que vous allez travailler par thématique.

Il vous sera demandé de choisir une thématique sur laquelle réfléchir ce soir et d'utiliser ces outils qui ont été élaborés. Fanny vous expliquera de manière plus détaillée comment ça se passe.

Pour élaborer ces temps là il y a eu un équilibre à trouver parce qu'il fallait à la fois s'assurer que vous auriez suffisamment de temps pour élaborer une réflexion, consulter les outils mis en place, et en même temps pouvoir discuter, dialoguer la dessus et en même temps pour certains ne pas vous coucher à minuit. Donc on a prévu deux sessions. Il y aura entre les deux un retour en plénière ce qui permettra à ceux qui veulent s'en aller après la 1^{ère} session de partir et ceux qui veulent poursuivre de rester jusqu'à minuit.

Merci à chacun de vous et maintenant on va donner la parole à Karine qui va vous répondre à certaines questions.

Karine CASAL DIT ESTEBAN :

Bonsoir à tous et à toutes. Alors comme on vous l'avez indiqué lors des réunions des 20 et 22 septembre, comme M. le Maire vous l'a redit tout à l'heure, on a effectivement récupéré beaucoup de post- it, beaucoup de questions. On a déjà tout re-noté et vous avez à disposition quelques exemplaires justement de toutes ces questions qui ont déjà été listées. Il s'agit de 816 questions exactement et il était trop difficile de répondre à l'ensemble de ces questions dans le temps qui nous était imparti mais on y travaille. Et effectivement nous avons choisi en fait de répondre à 11 questions qui reviennent quasiment systématiquement, qui sont vraiment vos préoccupations principales de façon à ce que vous ayez là aussi des réponses déjà de façon à ce que vous puissiez travailler de façon active dans les ateliers qui auront lieu tout à l'heure.

Alors la 1^{ère} des questions en tout cas celle qui revient souvent c'est « pourquoi ne pas répartir à zéro ? » Alors suite à l'avis défavorable du commissaire enquêteur, 3 possibilités s'offraient à la majorité. Soit effectivement abandonner notre projet de révision, soit passer en force puisque l'avis du commissaire enquêteur est un avis consultatif et il ne s'impose pas à nous soit effectivement poursuivre notre travail en revoyant notre copie et c'est aussi pour ça que nous avons ces réunions de concertation avec vous.

Alors c'est cette dernière option vous l'avez compris, qui a été choisie, cela veut dire pour nous prendre en compte les avis recommandations du commissaire enquêteur et puis effectivement écouter les propositions qui vont émerger de ces phases de concertation que nous commençons aujourd'hui. Alors si nous étions reparti à zéro, outre la perte de temps puisque ça fait plus de 2 ans que nous sommes partis dans cette révision du PLU, on risquait d'être confronté à nouveau aux avis des personnes publiques associées qui seront sans doute beaucoup moins favorables avec nous et notamment l'avis favorable de la DDT, la direction départementale des territoires. En fait la commune peut s'estimer chanceuse de ne pas avoir reçu de remarques négatives parce que notre PLU est très protecteur. C'est prendre le risque que l'Etat se réserve le droit de construire des logements sociaux à notre place et en faisant supporter la contribution financière à la commune. Et enfin c'est prendre le risque que le Préfet prenne la main sur le droit de préemption et sur les droits de réservation de logements sociaux.

« Quand la ville a-t-elle l'intention de voter le nouveau PLU ? » Après nos phases de concertation, il nous faudra un temps pour pouvoir revoir notre copie, l'amender, enrichie des apports de nos échanges et nous

pensons pouvoir approuver notre projet de PLU d'ici au début de l'année prochaine, sans doute au mois de janvier 2019 et il sera en activité on va dire dès le mois de février 2019.

« Ne serait-ce pas plus simple de reprendre les conclusions du commissaire enquêteur pour démarrer cette concertation en y apportant des réponses ? » Nous allons effectivement nous appuyer dessus. La phase précédant les réunions d'information et d'écoute qui ont eu lieu les 20 et 22 septembre dernier se basait sur la version première de notre projet de révision de PLU. Il s'agissait de transmettre les informations techniques, de présenter les orientations de la municipalité, d'écouter les associations afin de mettre tout le monde au même niveau d'information en vue du travail de concertation qui se poursuit aujourd'hui. Cette deuxième phase, donc concertation convergence a un autre objectif, celui de discuter concrètement des projets, que ce soit ceux de la mairie, ceux mentionnés dans le rapport d'enquête du commissaire enquêteur, les propositions qui ont été formulées par les Verriérois et Verriéroises et celles mentionnées dans le magazine hors série sur le PLU et c'est pareil il y en aura quelques exemplaires qui seront à votre disposition pour ceux qui le souhaitent.

C'est l'ensemble de ces éléments qui vont pouvoir être débattus ce soir mais toutes les propositions qui ne figurent pas dans l'enquête publique ne pourront pas être intégrées dans notre projet de PLU car cela remet en cause l'économie générale du document et ça nous obligerait à une reprise à zéro que vous l'avez compris l'équipe municipale ne souhaite pas.

« Il y a plus de pages consacrées aux petites bêtes et aux plantes qu'aux Verriérois. Quand s'occupe t on de la population ? » Les petites bêtes ne peuvent pas parler toutes seules me souffle Jean-Paul MORDEFROID. Alors s'occuper de l'environnement de notre commune, c'est s'occuper des Verriérois et des Verriéroises. Il y a effectivement un véritable équilibre à trouver entre espace naturel et espace urbain. Notre commune, c'est 998 hectares. Sur ces 998 hectares, il y a 536 hectares d'espaces naturels et rien que le bois c'est 514 hectares. L'espace urbain correspond au reste : 462 hectares et en fait cela compose parfaitement l'identité de notre commune, cela contribue bien sur à son bien être, au bien être que l'on ressent quand on arrive à Verrières, la sensation d'être protégé de l'urbanisation galopante de l'Ile de France et notamment des villes avoisinantes et c'est ce que nous voulons conserver.

Alors je comprends que cette réponse elle puisse être difficile à entendre par les Verriérois et les Verriéroises qui sont proches ou dans les secteurs de constructions envisagés mais il est du devoir du Maire et de l'équipe municipale de veiller à conserver un équilibre général de la ville entre espace urbain et espace naturel.

Nous préférons envisager de densifier la ville sur la ville plutôt que de toucher aux espaces verts pour conserver cet équilibre qui nous semble nécessaire et pour ne pas hypothéquer l'avenir. Si l'Etat persiste dans sa volonté de densification de l'Ile-de-France, il nous faudra sans doute un jour ou l'autre utiliser ces espaces verts et il incombe au Maire et à l'équipe municipale de prévoir cela.

Alors par ailleurs en parlant petites bêtes et plantes, le PLU ne s'occupe tout de même pas que d'environnement, il s'intéresse aussi et vous le verrez que les nombreux documents que nous avons mis à votre disposition, il s'intéresse à l'urbanisme, à l'architecture, à la réglementation, au commerce, au développement économique, à la circulation, au stationnement, aux circulations douces, aux équipements et j'en passe. Un PLU en fait c'est un outil réglementaire qui a vocation à mettre en œuvre une politique de la ville qui a une vision à long terme de notre territoire.

« Quelles sont les capacités des structures municipales à accueillir les nouveaux arrivants? Plus d'habitants implique plus d'infrastructures scolaires, nous en manquons déjà ».

Ce n'est pas exact parce qu'en fait depuis 10 ans, le nombre d'enfants scolarisés dans les écoles publiques de Verrières est en chute constante. Outre l'attrait des écoles privées comme Sainte Marie ou Sophie Barat des communes voisines d'Antony ou de Châtenay-Malabry, c'est un constat qui nous indique que les jeunes couples ont du mal à s'installer à Verrières.

Pourtant durant ces 10 ans, nos structures n'ont pas disparu pour autant et effectivement on peut dire qu'il y a des classes vides dans chaque structure, dans l'école même dans laquelle nous nous trouvons, Honoré d'Estienne d'Orves, il y a 5 classes qui sont vides. Dans l'école David Régnier-Paul Fort, ce sont 4 classes

qui sont vides et c'est même l'étage entier des Gros Chênes qui est inoccupé. Donc les structures municipales seront en capacité d'accueillir les futurs écoliers et l'éducation nationale de toute façon a l'obligation de fournir les enseignants nécessaires en fonctions du nombre d'enfants scolarisés. D'autres parts, les équipements sportifs et culturels, tels que le gymnase Mermoz ou l'Espace Bernard Mantiene ont été restructurés ou conçus pour recevoir davantage de public et le centre culturel André Malraux, qui va faire l'objet d'une réhabilitation qui lui permettra également de recevoir plus de monde. Enfin, les services de la mairie sauront s'organiser afin de satisfaire davantage de demandes et disposeront des moyens nécessaires.

« On parle d'expropriations, vrai ou faux ? » Je crois qu'on a déjà répondu mais on le redit, c'est faux. Le commissaire enquêteur a donné un avis défavorable non pas parce qu'il est contre l'ensemble de notre PLU mais parce qu'il a des doutes quant à notre capacité à suffisamment densifier notre territoire et atteindre nos objectifs et notamment sans l'utilisation de l'expropriation sur le boulevard du Maréchal Foch. Or la commune n'envisage en aucun cas à recourir à des expropriations pour faciliter la réalisation de ce projet pas plus d'ailleurs que sur le projet de la ferme Ménoret. Cela a de toute façon déjà fait ses preuves déjà très récemment notamment dans la commune de Chatenay-Malabry qui n'a utilisé l'expropriation ni pour la réalisation du trajet de son tram ni pour les constructions qui se sont faites à côté du CREPS. Il n'y aura donc aucune expropriation sur le boulevard Foch ou ailleurs.

« Pourquoi se focaliser sur les divisions parcellaires qui concernant peu de construction par rapport à l'enjeu total du nombre de logement ? » Et bien parce que l'enjeu des divisions parcellaires est fondamental. Les Verriérois ont de plus en plus recours à la division parcellaire sur la commune qui consiste à vendre une partie de son terrain afin de créer un ou plusieurs lots constructibles pouvant accueillir de nouvelles constructions. Donc ça c'est la loi ALUR de 2014 qui permet en fait cela.

Les lots divisés, la plupart du temps sont situés en fond de parcelles, ce qui participe à la suppression des cœurs d'ilots végétalisés qui font pourtant le charme de notre commune et on ajoute des maisons, maisons qui n'ont pas de logements sociaux. Or d'après la loi, nous n'en n'avons actuellement pas assez sur la commune et en fait il faut que vous sachiez qu'à chaque fois que l'on construit une maison sur une commune à Verrières, il faut créer en regard un quart de logement social, c'est-à-dire que pour 4 maisons il faut qu'on crée un logement social. Donc ce sont en fait ces divisions parcellaires, deux écueils pour nous, d'une part elles densifient notre environnement sans encadrement possible et font disparaître les jardins et d'autre part on densifie sans répondre aux objectifs de l'état en dégradant notre ratio de logement sociaux par rapport au nombre de résidences principales sur la commune.

Avec le PLU tel qu'il est en vigueur actuellement, il est difficile de s'opposer à ces divisions de terrains. Le futur PLU dans notre projet, on a effectivement mis un certain nombre de règles qui vont permettre de mieux encadrer ces divisions et non pas les interdire parce que c'est contraire à la loi mais effectivement on va pouvoir les réduire beaucoup plus que ce qui nous est possible pour le moment.

« Pourquoi seulement une présentation des secteurs de projets ? Qu'en est-il des projets sur Grais, Dieudonné, la place de l'Europe ? »

Les 5 secteurs = périmètres d'études sur le bd Foch, la ZAE des petits ruisseaux et les 3 OAP (orientation d'aménagement et de programmation) sur le terrain du Bua, sur le terrain rue Léon Maugé et sur la Ferme Ménoret, ce sont ceux en fait qui sont dans notre projet de PLU qui a été arrêté le 25 septembre 2017 par le conseil municipal. Les autres secteurs qui sont mentionnés ici, ce sont des projets qui sont apparus sur la commune. Je peux vous en dire quelques mots. Celui de la place de l'Europe : il s'agit en fait du bâtiment où se trouve actuellement Primo Renard. Ce projet est une initiative privée de la part des propriétaires de l'immeuble qui ne souhaitent pas le conserver et qui ont proposé à la commune de regarder ensemble comment pourrait s'implanter de nouveaux logements à la place du bâtiment actuel. En ce qui concerne le projet Dieudonné rue Jean Jaurès, il est à l'initiative des consorts Dieudonné. La ville a demandé à être associée au projet afin d'encadrer l'opération immobilière qui sera réalisée dessus. La direction

départementale des territoires, la DDT, a notamment demandé à ce qu'une OPA soit créée sur cette parcelle. L'OAP permettra d'encadrer et à juste titre les constructions que souhaitent réaliser le promoteur qui a été contacté par les consort. Pour votre info, 196 logements étaient envisagés au départ ce qui a été refusé par la mairie pour des raisons évidente de vraies difficultés de circulation. Le terrain, vous le savez, n'est accessible uniquement que par la rue Jean Jaurès qui est étroite et à sens unique.

Enfin les projets sur Grais, on parle en fait d'un projet de réhabilitation sur la résidence de Grais qui est déjà lancé et d'un futur projet de déconstruction-construction donc là aussi ces projets sont issus de l'initiative du bailleur social qui est propriétaire du terrain et qui est gérant de la résidence actuelle. La commune joue un rôle d'accompagnement afin d'encadrer la réhabilitation souhaitée par Emmaüs Habitat. Le bailleur prévoit également la destruction de la barre d'immeuble qui se situe avenue des Princes pour construire à la place de petits immeubles qui vont permettre de recevoir les actuels locataires mais aussi de nouveaux venus et avec du stationnement en sous sol. A ce jour aucun permis de construire n'a été délivré et on est au stade de la réflexion. La commune, dans ces projets, est là pour encadrer les constructions qui seront potentiellement réalisées et veiller à ce que les promoteurs respectent le règlement du PLU.

« Toujours rien sur implantation des immeubles, hauteurs de ces immeubles, nombre répartis sur bd Foch ».

Sur le boulevard Foch, vous le savez, nous avons instauré un périmètre d'études, un outil qui nous permet une étude à long terme, 5 ans au maximum, afin d'avoir une idée assez fine de ce qui pourrait être construit sur le boulevard. Vous entendez tous parler de hauteur, de volume, du fait que la mairie cache des choses, qu'elle n'est pas transparente alors qu'on ne cache rien : de tous temps des promoteurs ont été actifs sur la ville, Verrières est une ville attractive et depuis le lancement de la procédure de révision du PLU, ils ont été présents à chaque réunion publique. Ils ont sollicité le service de l'urbanisme pour avoir les documents au fur et à mesure de leur disponibilités et effectivement certains sont venus nous faire des propositions concrètes, parfois intéressantes, parfois hors de propos. Nous avons établi un cahier des charges pour nous permettre de leur donner un certain nombre d'indications sur ce que nous souhaiterions.

Ce sont les mêmes que celles que nous avons partagé à de nombreuses reprises avec vous, c'est-à-dire des hauteurs modérées, des bâtiments ou des grosses maisons qui s'implanteraient harmonieusement dans la ville, du recul par rapport aux parcelles avoisinantes pour limiter l'impact avec les voisins, du stationnement souterrain, des constructions en 50-50 c'est à dire la moitié en logement social mais aussi des appartements en accession à la propriété avec des surfaces qui manquent actuellement sur la ville. On ne peut pas vous montrer maintenant de tels documents parce qu'ils ne sont pas publics. Quand nous serons plus avancés dans nos études, il nous faudra organiser une procédure pour nous permettre de choisir le projet le plus adapté ou les projets les plus adaptés pour notre commune et que l'on ne puisse pas soupçonner de favoriser untel ou untel.

Aucun projet n'est donc arrêté, ce qui va je pense vraiment dans le sens de la concertation que nous avons ensemble, du coup la question du nombre de logements par secteurs va pouvoir être débattu ce soir, la hauteur également puisque forcément elle va dépendre du nombre de logements proposés.

« Pourquoi ne pas intégrer la zone prévue pour créer une vigne en logements »

Sur le secteur de la vallée à la Dame, route de Bièvres, la commune souhaite pouvoir acquérir certaines parcelles afin de restaurer une activité agricole et pourquoi pas des vignes. Pas pour la qualité du vin, comme certains l'ironisent, mais à vocation pédagogique car on faisait du vin partout. Si je ne peux pas aller jusqu'au bout de ce que j'ai à vous dire, ça ne sert à rien. Alors je termine, en fait, il s'agit d'un terrain d'une très grande superficie, 23 215 m² soit 2.3 hectares et non pas 23 hectares comme certains le disent. Mais ça reste effectivement une très grande parcelle et un grand secteur. Ces parcelles ne sont plus exploitées pour l'agriculture depuis des années et ce sont des terrains qui n'ont jamais été constructibles. En effet, ils se trouvent dans le périmètre de protection des sites classés et inscrits de la vallée de la Bièvre, classement qui ne relève pas de la compétence de la commune. Le site classé de la vallée de la Bièvre a été classé par décret

le 7 juillet 2000 et le site inscrit de la vallée de la Bièvre est classé par arrêté interministériel depuis le 04 mai 1972. En fait, ces classement ne peuvent pas être levés, l'Etat en fait a choisi de sanctuariser la Vallée de la Bièvre, donc on ne peut pas construire dessus.

Dans notre PLU actuel, ces parcelles, elles sont classées en N, naturelles, qui sont inconstructibles. La seule chose que nous puissions faire, c'est de les classer en A, agricole, toujours inconstructibles, mais qui nous permettent en fait de donner une vocation à ces terrains, c'est la seule chose que l'on puisse faire. La solution des vignes qui a été envisagée, outre cette vocation pédagogique, ce serait aussi de pouvoir concéder un droit de fermage à un exploitant qui serait chargé d'entretenir la parcelle et qui nous paierait une redevance pour l'exploitation plutôt que d'avoir un terrain qui est actuellement en friches.

[inaudible]

Mais là je vous parlais du secteur de vignes, les 2.3 hectares qui là sont sanctuarisés et ce n'est pas de notre fait et on ne pourra pas revenir dessus. Il y a effectivement d'autres parcelles mais encore une fois, quand vous irez dans les ateliers, vous avez absolument tout à disposition, toutes les cartes nécessaires justement pour que vous puissiez regarder les différents secteurs, les différents terrains, vous avez les petites couleurs qui vous indiquent ce qui est en zone N, c'est facile c'est ce qui est vert donc on ne peut pas construire dessus et vous avez les autres secteurs qui seront à regarder.

« Pourquoi la mairie refuse d'étudier sérieusement les sites de construction alternatifs proposés par les associations ? Votre choix des lieux de constructions est-il définitif (et le commissaire enquêteur) peut-il être modifié ? »

Encore une fois, on a pris des questions que les gens ont posé sur les post-it, ce ne sont pas nos questions mais vos questions que nous avons retranscrit telles quelles.

Alors, nous ne refusons rien et c'est d'ailleurs pourquoi nous sommes ici ce soir. Si on devait revoir à la baisse nos objectifs sur les 5 secteurs de projets, il va falloir montrer à l'Etat ou l'on souhaite faire le complément, ce qui ne va pas manquer sans doute d'impacter d'autres concitoyens mais l'idée ce soir c'est de pouvoir réfléchir à cela. Bon travail à tous, on va dans quelques instants installer les ateliers, je ne sais pas si Clarisse vous voulez reprendre la parole. C'est Fanny

Inaudible

En fait les questions auxquelles nous avons répondu ici sont les questions le plus souvent posées et très générales. Y a des questions très fines auxquelles on va pouvoir répondre dans le cadre des ateliers. Tout ce qui est construction, circulation, environnement etc, ça va pouvoir être discuté dans les différents ateliers et sur la problématique des parcelles qui sont disponibles, il faudra aller voir Jean-Paul qui a effectivement la carte à disposition et vous pourrez travailler finement sur tout cela. C'est pour ça, le travail effectivement a été fait et donc c'est pour cela que je vous invite à écouter l'ensemble de notre discours de façon à ce que vous ayez tous les éléments mais effectivement vous aurez tout à disposition. Il y a cette salle mais il y a deux autres salles qui sont à disposition avec du matériel pour vous permettre de réfléchir avec les cartes, avec les informations et donc je laisse maintenant Fanny nous présenter la suite.

Fanny

Voilà donc il y a effectivement une salle mais il y a effectivement trois autres salles. [inaudible] Je vais vous redire après.

Madame RIDEAU : Ce que j'ai compris c'est qu'on doit travailler ok, on a 2 heures, 4 heures ok, vous avez eu 6 mois depuis avril 2018 et ce que j'aimerais savoir, nous aimerions tous savoir et je crois qu'on a le droit, c'est notre droit: qu'avez-vous fait depuis 6 mois, depuis qu'il y a eu un non à l'enquête publique,

depuis que les verriérois se sont exprimés ? 4 heures nous mais vous avec vos services d'urbanisme, qu'avez-vous fait ?

Mme CASAL DIT ESTEBAN : alors on a travaillé, Madame RIDEAU, on n'arrête jamais de travailler, nous avons organisé cette concertation puisque nous vous avons entendu. Alors vous posez des questions, si vous ne nous laissez pas répondre, on ne va pas y arriver. D'accord ? Nous avons organisé ces réunions de concertation, 5 réunions de façon effectivement à pouvoir vous écouter.

Dans un premier temps, il a fallu aussi que nous réfléchissions ensemble dans l'équipe municipale si nous souhaitions ou non continuer cette révision donc ça nous a pris un peu de temps.

Ensuite, nous avons décidé de continuer et nous avons décidé d'associer plus finement les Verriérois à la concertation puisque c'était la demande qui était proposée et ça, ça ne se fait pas en 3 semaines ou en un mois, ça nous a effectivement demandé du temps. Donc nous répondons à votre demande et nous sommes effectivement ici pour vous écouter donc je vous propose de discuter et de poser questions après questions, on va se retrouver en plus petits groupes, en plus petits comités à l'intérieur des différents ateliers ça nous permettra effectivement aussi de pouvoir discuter et répondre à toutes les questions.

Fanny :

Alors j'enchaîne, s'il vous plaît, je suis désolée, je ne donne plus le micro, ce n'est pas possible.

Vous savez ce qu'on va faire, je vais vous l'expliquer et s'il reste des questions... Si je donne mon micro à tout le monde... Bon je commence je me lance et vous me direz après. Donc on se retrouve juste avant le passage en premier atelier donc ce que nous a expliqué Clarisse tout à l'heure, c'est qu'on a essayé de trouver un équilibre entre le fait que vous puissiez participer à plusieurs thèmes donc je vais vous les nommer tout de suite. Donc là vous allez pouvoir participer dans un thème au choix et ensuite pour ceux qui souhaitent poursuivre vous pourrez participer à un deuxième atelier au choix, ça va vous emmener assez tard mais y a des personnes qui sont passionnées donc on pense qu'il y aura encore quelques personnes qui resteront.

Alors je passe ici, j'espère que vous m'entendrez toujours donc là vous avez les 4 thématiques : construction de nouveaux logements qui va se trouver dans cette salle donc y a déjà des personnes qui sont installées sur le cercle, ensuite la seconde thématique, circulation et stationnement qui sera dans le réfectoire juste à côté, et on a également, pardon ? Je continue et comme ça vous saurez. Alors vous avez la 3^{ème} thématique, cadre de vie, environnement et patrimoine, là vous aurez pas mal de cartes, alors à chaque fois vous allez avoir des cartes supports et vous aurez un élu qui sera sur place pour répondre à vos questions. Quand on dit que vous avez des outils, les outils ce sont les cartes qui ont été préparées par le service urbanisme cette semaine donc vous avez pas mal de cartes et les élus pourront vous les expliquer. Donc le thème cadre de vie, environnement et patrimoine se trouvera dans le réfectoire de l'école maternelle, donc on également réquisitionné l'école maternelle pour avoir plus de place. Et ensuite la 4^{ème} salle donc tout au fond après le réfectoire, qui s'appelle emplois et activités économiques. A chaque fois, vous allez pouvoir proposer, élaborer des propositions de modifications du PLU dans le cadre de ces thématiques. Vous avez des questions qui sont notées ici c'est pour guider votre réflexion mais vous pouvez faire des propositions. C'est noté à titre indicatif, vous pouvez faire les propositions que vous souhaitez. Vous aurez des cartes à disposition pour pouvoir nourrir votre réflexion. A chaque fois, vous voyez que vous avez pas mal post-it en dessous, la mairie a été claire elle ne récupérera pas 800 post-it à traiter en une semaine car ça a déjà été un gros travail, la ça va être simplement pour vous pour noter les premières idées. En groupe on vous expliquera comment ça se passera à l'intérieur des ateliers. Chaque thématique aura une couleur de post-it différente

L'objectif de cela était d'équilibrer un petit peu les ateliers afin de favoriser les échanges et d'avoir des échanges constructifs. Après on va faire des petits groupes de 10 pour que vous puissiez échanger. [...] On a bien compris que vous n'étiez pas en maternelle. On parlait de concertation, l'objectif c'est de pourvoir

discuter, par groupe de 30 cela ne va pas être possible de discuter [...] c'est pour cela qu'on donne un 2^{ème} temps d'atelier. Alors on va essayer d'être assez souple sur le nombre de participants, là on a mis une 60taine de post-it, y a 80 places dans les cercles on ne va pas vous faire partir si c'est un thème qui vous intéresse particulièrement, on va essayer de s'arranger au maximum. C'est au niveau logistique, c'est un peu contraignant mais on va s'adapter pour que ca soit le plus simple pour vous. Alors, là il y a les 4 thématiques que l'on a mentionné, on imagine que certaines personnes ne sont pas intéressées par celles –ci, donc au fond du réfectoire on a mis un thème libre, les personnes qui ne veulent pas participer à ces 4 thèmes pourront aller dans ce thème libre, là il n'y aura pas de facilitateur pour vous accompagner mais on a mis un petit explicatif sur le mur pour voir comment vous pourrez organiser vos propositions.

Alors, dans chaque atelier, vous allez avoir donc un élu qui sera là, toutes les cartes préparées et un facilitateur, Clarisse et moi que vous connaissez et au fond de la salle Clotilde et Clément qui seront dans les 2 salles du fond. Nous, concrètement, on est en charge du cadre de la facilitation et l'élu en charge du contenu pour répondre à vos questions. Donc vous aurez M. MORDEFROID en charge du thème environnement et cadre de vie.

Mme CASAL DIT ESTEBAN

Pardon, je redonne peut être les problématiques pour que tout le monde sache où il peut aller. Du coup, si on reprend le thème cadre de vie environnement patrimoine remarquable de la ville de Verrières-le-Buisson, donc avec Jean-Paul MORDEFROID : comment préserver le cadre de vie verriérois et compte tenu des contraintes réglementaires, où pouvons-nous trouver des terrains à bâtir, à densifier ou à reconstruire ?

Avec Rozenn BOULER, thème circulation et stationnement : comment améliorer la circulation et le stationnement à Verrières ?

Avec Jean-Louis DELORT, thème emplois, activités économiques : comment développer l'activité économique à Verrières-le-Buisson ?

Et thème construction de nouveaux logements c'est avec moi : comment faire en sorte que les nouveaux logements s'intègrent harmonieusement dans le paysage verriérois ?

Fanny

Ce sont les 4 thématiques avec les 4 élus qui seront présents et à votre disposition pour répondre aux questions. Nous allons d'ici quelques minutes nous répartir en ateliers. A 22h30 nous allons nous réunir ici pour faire un bilan rapide des échanges qui auront lieu dans les ateliers et pour clôturer la soirée pour ceux qui s'en iront et pour relancer la 2^{ème} série d'ateliers pour ceux qui veulent rester. Simplement, alors, j'écoute votre question

[inaudible]

Alors bonjour, je vais essayer de ne pas crier. Nous sommes sans doute une des familles les plus impactées par ce changement de PLU. Je vous explique. Il est évident que maintenant on ne va pas nous octroyer du temps et qu'on ne souhaite pas nous entendre. Ma maman qui a 90 ans, je représente la famille BREUILLET, une des plus anciennes familles de Verrières et 7 générations dans la même maison. Nous avons appris que tous nos biens et notre maison étaient impactés et classés en domaine réservé sans en avoir été informés. Aucun élu n'avait daigné prévenir ma maman de 90 ans [...] aucune concertation. Je vais juste résumer et j'ai ensuite une question à poser. Notre famille présente depuis près de 180 ans, nous avons payé un très lourd tribut en matière d'expropriation. Simplement, y a un moment on en a marre car tout est impacté, tout est pris tout est gelé on ne peut rien faire de nos biens.

Je suis désolée mais les gens sont venus pour parler du PLU dans son ensemble

On va inviter les gens à poursuivre le processus.

[inaudible]

Fanny : je suis désolée mais là dans les ateliers vous allez pouvoir poser des questions ou formuler des propositions. Vous allez avoir un élu.

[inaudible]



La question que vous abordez attrait au thème de la construction des logements. Si vous allez sur cette thématique vous pouvez aborder cela. Vous aurez l'élu en charge qui sera présente et vous pourrez lui poser la question [inaudible] on vous donne la possibilité de vous exprimer, c'est le moment ou jamais. Là vous pouvez le faire de façon précise.

Alors tous ceux qui souhaitent participer aux ateliers, vous êtes les bienvenus pour le faire et ceux qui ne le souhaitent pas c'est votre choix. Vous pouvez aller choisir un post it de la couleur qui vous intéresse et aller dans l'atelier qui vous intéresse. Chaque facilitateur vous retrouvera dans le cercle de l'atelier avec l'élu en charge. [blanc]

Ca va demander de travailler ensemble c'est un exercice auquel on n'est pas habitué. On vous demande votre indulgence et en même temps on va essayer tous ensemble.

Ce soir, dans l'atelier construction de nouveaux logements c'est Mme CASAL qui va vous présenter l'état des lieux de la situation concernant la construction des nouveaux logements telle quelle était prévue et la façon dont elle pourrait potentiellement évoluer et elle vous présentera également les différents documents, les différentes cartes qui ont été réalisées pour que vous puissiez les observer et formuler vos propositions. Est-ce que c'est possible de rapprocher le haut parleur par ici ? Celui qui est dans le coin. Alors, ce qu'on va vous proposer c'est de vous répartir par groupe de 10, on va vous expliquer comment faire, vous avez des panneaux, c'est d'après nous le seuil pour échanger de façon constructive et si chacun donne ses idées, il ne sera pas confronté à celles des autres. Ensuite, une fois que vous serez au sein de ce groupe de 10, vous aurez un temps pour formuler trois propositions sur les post it que vous avez entre les mains. Là ce sera sur le rose qu'il faudra écrire.

Alors par exemple, vous voyez ici vous avez une feuille de paperboard vous avec 10 personnes autour, vous allez avoir 10 mns pour réfléchir à 3 propositions de modification du PLU qui vous semblent pertinentes, vous pouvez en mettre moins et ensuite en groupe de 10 vous allez passer en revue vos 3 propositions et vous pourrez les afficher sur le panneau et ensuite à 10 vous allez devoir parmi toutes ces propositions sélectionner les 3 qui reviennent le plus souvent ou qui vous semblent les plus pertinentes et là vous allez avoir un temps plus long pour formuler des arguments qui vont dans le sens de ces 3 propositions que vous avez choisies à 10, est ce que c'est clair, avez-vous besoin d'éclaircissements?

Oui je suis désolée je sais qu'il est tard et que c'est un peu compliqué.

Vous avez 6 paperboards, vous allez pouvoir former 6 groupes. Avec vos post-it, vous notez 3 propositions. A ce moment là vous allez pouvoir aller voir les cartes pendant que vous réfléchirez à vos propositions et ensuite par groupe de 10 allez partager vos propositions et vous allez en sélectionner 3, les autres vous les garder de côté et vous allez pouvoir travailler sur ces 3 propositions pendant une demie heure. A chaque fois, à côté de la feuille blanche, vous avez une petite charte des échanges et ensuite juste en dessous vous avez le déroulement de l'atelier qui reprécise bien que vous avez 10 mns pour faire vos 3 propositions, ensuite vous avez 20 mns pour que chacun puisse lire ses propositions et en sélectionner 3 et enfin vous avez 30 mns pour apporter des arguments qui vont en faveur de ces 3 propositions, celles que vous aurez sélectionnées.

[inaudible]

Que voulez-vous qu'on mette sur internet ? Monsieur, vos idées, ce que vous savez sur le PLU. Quand j'ai commencé à expliquer le déroulé cela semblait compliqué.

Je laisse la parole à Mme CASAL qui va vous présenter ces documents.

Mme CASAL DIT ESTEBAN



Alors bonsoir à tous, c'est effectivement un exercice un peu fastidieux. Est-ce qu'on pourrait avoir un peu de silence de façon à ce qu'on puisse s'entendre et s'écouter ? Je comprends en plus on est vraiment très nombreux, on va essayer d'organiser les choses de façon à ce que..., on a eu 6 mois mais vous avez aussi le temps de réfléchir. Y a quand même beaucoup de choses qui ont été données, je suis d'accord. On commence.

Alors je vous présente les documents qui sont à votre disposition : donc vous avez d'une part une carte qui vous indique la totalité des logements sociaux qui sont déjà présents sur la ville. Vous avez les petits points oranges et les photos en regard de façon à ce que vous sachiez où est ce qu'il y a déjà du logement social à Verrières et que vous puissiez l'identifier.

Vous avez ensuite une carte qui vous présente les secteurs où ont été posées les OAP et vous allez en fait trouver dessous la totalité des informations qui sont à l'intérieur du PLU. Alors je ne sais pas si vous voulez que je vous les détaille. Du coup on regarde d'abord les OAP.

OAP Léon Maugé : vous allez les retrouver un programme d'habitation de 20 logements à minima, 40 % de logements sociaux au minimum, l'accès par la rue du Général Galliéni ou sur la rue Jules Chopin, une emprise au sol de 40 % minimum, une hauteur de construction maximum 7m à l'égout, 10 m au faitage, 20% de surface libre en pleine terre, enfin vous retrouverez toutes les informations qui sont listées ici. Tout ce que je vous donne, c'est ce qui est arrêté dans le PLU, dans notre révision de PLU, donc c'est à partir de ça que vous allez pouvoir travailler de façon à nous dire ce qui est bien ou non sur les propositions que l'on fait ici. Tout ce qui sera sur les questionnements sur les autres terrains potentiels, c'est avec Jean-Paul MORDEFROID, que vous aurez les informations dans la dernière salle.

C'est sur ça effectivement que vous allez pouvoir revenir et nous faire vos propositions.

C'est la proposition que la mairie a faite, c'est ce qu'on trouve dans le PLU qui est arrêté mais qui n'est pas approuvé. Faites bien attention à la nuance, c'est que ce n'est pas définitif, le PLU n'est pas approuvé et que nous avons la possibilité de discuter de tout ça. C'est effectivement l'état actuel de notre révision du PLU.

Il a été arrêté et non approuvé, ce qui est très différent c'est-à-dire que nous considérons que nous travaillons suffisamment et avant l'approbation, nous prenons ce temps avec vous pour en rediscuter.

[inaudible]

Alors encore une fois vous avez la possibilité. Pour nous, il y a des choses à discuter sur les terrains qui ont été proposés et y a des choses à discuter sur d'autres terrains mais par contre le faire au sein d'un même groupe c'est trop compliqué pour que chacun puisse s'entendre. L'idée c'est de pouvoir intervenir sur les deux thèmes. A la fin on regroupera tout. Au départ on travaille en petit groupe, c'est ce qui a été dit. Nous avons la possibilité de travailler en petits groupes et sur deux thèmes pour ceux qui le souhaitent.

Je termine sur les OAP, donc l'OAP Victor Hugo, Gabriel Péri donc accueillir un programme d'habitation de 55 logements à minima, au moins 40 % de logements sociaux avec des hauteurs de construction maximum 12m à l'égout, 15 m au faitage, je vous fais juste un petit résumé.

Vous me le dites gentiment, je me tais, je vous dis juste ce qu'il y a c'est-à-dire les documents, tout le monde n'est pas au même niveau d'informations. Donc, vous avez la carte ici, je ne vous donne pas le détail, je vous explique rapidement et globalement. Vous avez une carte avec les OAP et toutes les caractéristiques des 3 OAP. De la même façon pour les périmètres d'études, vous avez en fait les 2 périmètres qui sont inscrits sur le côté, en dessous, on vous a mis les règlements qui existent. En fait, dans un PLU vous avez un zonage qui va avoir des lettres, la plupart des maisons sont en zone UH, les immeubles en zone UC et donc on vous a mis les règles de ces zones qui concernent aussi celles des différents périmètres. Ce sont les règles actuelles pour les périmètres.

Je continue, vous avez ici [...] En fait le problème du périmètre d'études, c'est qu'il n'est pas aussi précis que les OAP. Donc on devra faire une modification du PLU pour changer le zonage. Actuellement le zonage qui se trouve sur les périmètres d'études, c'est le zonage actuel, soit UA soit UH pour le périmètre Foch et on est en UL pour la ZAE Petits Ruisseaux. Encore une fois, il n'y a pas de projection sur les périmètres d'études. Voilà. Alors. Donc si cela ne vous va pas vous avez des pré-propositions à nous faire. Alors nous avons lu les 800 post-it, nous avons répondu à un certain nombre mais on ne pouvait pas répondre à tout. Alors je continue ma présentation.

Vous avez ici la carte du zonage actuel de notre PLU, donc celui qui est toujours en vigueur qui date en fait de 2003 et vous avez à côté la projection, la carte projetée de notre zonage de Plu donc à partir, c'est celui qui potentiellement qui pour être utilisé à partir du moment où le PLU pourra être approuvé. Voilà vous avez ces documents pour pouvoir réfléchir sur des pré-propositions sur tout cela, vous avez d'autres ateliers, d'autres documents, n'hésitez pas à aller voir tout ça.

Fanny :

Donc là vous aviez 10 chaises donc les 10 personnes qui sont là merci de vous mettre autour du panneau qui est là-bas. Ensuite, l'arc de cercle qui est devant, si vous voulez bien vous déplacer et vous mettre devant ce panneau là. Ensuite là il y a un petit groupe. Si vous ne souhaitez pas, vous n'êtes pas obligés.

[blanc et installation des participants]

Les personnes qui veulent travailler, vous avez un espace disponible ici. Alors les post-it, sur un vous pouvez noter une proposition et après vous vous mettez devant un panneau et quand vous êtes un petit groupe de 5 ou 6, vous pouvez mettre vos post-its en commun et ensuite sélectionner 1 ou 2 propositions sur lesquelles vous pourrez réfléchir et développer des arguments. Donc là vous avez une dizaine de minutes pour regarder les cartes et formuler des propositions.

[blanc]

Je peux le dire à voix haute, là c'est une réunion d'émergence où circulent les 1ères idées mais le samedi 13 il y aura une seconde réunion. Lors de la seconde réunion, vous pourrez, à l'idée de ces documents préciser les propositions par rapport à ce que vous aurez vu. Alors si vous voulez formuler des propositions n'hésitez pas à commencer car il nous reste 20 minutes.

Si vous voulez commencer à formuler, vous pouvez écrire directement sur le paperboard.

FACILITATRICE

Alors on va démarrer s'il vous plaît, je vais donner la parole à une personne par groupe. Alors. Est-ce que vous avez terminé par là bas ? Est-ce que ça vous va de démarrer ? Oui. Vous revenez ici. La personne qui fait la restitution peut rester devant pour lire. C'est vous Madame ? Parfait. Est-ce que ça vous va de rester assis devant pour que ce soit plus facile de voir pour les autres. Faites comme vous le souhaitez. *Propos du public inaudibles* Alors s'il vous plaît je m'arrête de parler, maintenant c'est une habitante qui va prendre la parole pour vous présenter les propositions de son groupe. Madame, je vous laisse la parole.

ANNE-CLAIRE

Bonsoir. Donc Anne-Claire, Verriéroise depuis 9 ans. Donc les propositions de notre groupe sont les suivantes : donc la première qui nous semble être une des assez importantes c'est répartir géographiquement les logements collectifs et sociaux, équitablement en nombre sur tout le territoire. Voilà donc, on s'est vraiment positionné Verrières et on n'a pas raisonné par quartiers. Ensuite, par rapport aux projets, voilà qui verront le jour à certains endroits, on proposait de ne pas dépasser donc R + 3 , de varier aussi les promoteurs, d'enterrer les parkings autant que possible et de créer en surface donc des respirations vertes, éventuellement des jardins partagés pour permettre aux gens des collectifs de se rencontrer aussi et créer de la convivialité et garder un esprit village. Et enfin, notre dernière proposition c'était, bien qu'on ne puisse à priori par repartir à zéro, on se disait de ne pas s'interdire de trouver de nouveaux périmètres autres que les 5. Donc les 2 périmètres plus les 3 OAP et autres que les 3 qui sont parfois un peu mis de côté puisqu'on nous dit effectivement qu'il s'agit de terrains privés, Grais, Dieudonné et Europe. Donc voilà se laisser aussi une ouverture et peut être que des propriétaires aussi auront l'idée de vendre à ce moment là, voilà saisiront l'opportunité. Donc voilà nos 3 propositions.

Applaudissements

FACILITATRICE

Merci beaucoup. Donc là on était en phase d'émergence. Pour ceux qui souhaitent revenir samedi prochain, il sera possible de creuser ces propositions. Voilà pour aller un petit peu plus loin. Alors, pour les personnes qui faisaient partie de ce groupe, est ce qu'il y a une personne qui est prête à faire une restitution ? Monsieur, vous avez l'air désigné par les personnes de votre groupe. Je vous donne le micro.

BERTRAND BURQUIER

Merci. Bonsoir, Bertrand Burquier, moi je suis habitant du Grand Clos. Donc je suis naturellement un peu impacté par le projet place de l'Europe, près de la station Esso. Donc on est un petit peu impactés par ce nouveau projet qui nous a été présenté tout à l'heure comme étant un remplacement de l'habitation, de l'immeuble actuel qui est un immeuble de bureaux par un immeuble d'habitations dont on pense qu'il y aura à peu près 701 logements qui devraient être construits en lieu et place de cet immeuble. 70 logements dont l'essentiel seraient des logements sociaux me semble t-il. Alors évidemment, ça nous paraît quand même important parce qu'il faut savoir que 70 logements, pour ceux qui voient les immeubles dans lesquels nous habitons à côté le Grand Clos, c'est 3 immeubles du Grand Clos ou du Village de VLB en face. C'est quand même un volume assez important donc nous sommes un peu inquiets de voir un tel volume se construire devant chez nous. Alors l'idée c'est, la suggestion que nous faisons c'est de préserver le volume existant Primmo Renard. Il ya des immeubles de bureaux, ce qu'on souhaite c'est ne pas dépasser ce volume autant en hauteur et en volumétrie. Préserver l'emplacement existant c'est-à-dire que nous avons un espace d'à peu près 30 à 40 mètres par rapport au Grand Clos et on voudrait préserver cette distance. Donc ne pas la rapprocher d'avantage car il faut savoir que le Grand Clos est en contrebas par rapport à cet immeuble et que nous avons aussi des résidents au GC qui habitent les étages les plus inférieurs qui sont déjà cachés par des haies et par conséquent si on devait rajouter encore des volumes de bétons devant cet immeuble ça aurait un impact relativement important. Donc il faut quand même penser aussi aux gens qui habitent dans les étages bas. Donc je l'ai dit, préserver un retrait de 30 mètres par rapport au Grand Clos et surtout aussi prévoir une clôture alors végétale ou pas je ne sais pas encore mais qui éviterait que des véhicules puissent traverser l'allée du GC qui est non pas une allée privative mais qui est partagée naturellement c'est une allée d'une part privative et d'autre part urbaine et donc il faudrait également la préserver. Donc voilà un petit peu notre point de vue sur cette proposition qu'avait faite la mairie de remplacement de cet immeuble avec les limitations qu'on souhaiterait mettre en œuvre. Voilà je vous remercie.

FACILITATRICE

Merci Monsieur et merci à votre groupe pour son travail. Alors je vous laisse la parole.

CAROLINE ?

Bonsoir à tous. Nous notre groupe s'est concentré sur la partie périmètre d'étude Bd Foch. Donc moi je suis habitante de l'avenue Alfred Carteron. Donc je fais partie des dommages collatéraux et donc les jardins sont directement en zone limitrophe des futurs bâtiments qui sont prévus. Donc pour rappel sur la zone du bd Foch nous avons prévu actuellement entre 150 à 250 logements avec 50 % de logements sociaux. Enfin nous on sait ce qui nous attend si les choses continuent comme ce qu'on a déjà évoqué.

Alors nous ce que le groupe proposait comme alternative au niveau des constructions qui sont envisagées, ça serait de les limiter à R + 2, c'est-à-dire ce qu'on a calculé à peu près 8 mètres maxi dans le sens ou effectivement comme la partie des jardins qui sont en regard comme ça se fait en forme de flèches si vous voulez, plus on descend dans l'avenue et moins on a de recul effectivement entre la partie limitrophe des jardins et les pavillons. Donc moins c'est élevé et plus on garde du soleil. Sur la partie logements sociaux donc on a proposé 25 % dans le sens où on souhaiterait que les logements sociaux soient répartis de manière égalitaire sur l'ensemble du territoire de VLB. Donc on estime qu'effectivement 50 % juste concentrés surtout sur un nombre important de logements, c'est trop. Ensuite, des façades aveugles du côté des pavillons. Actuellement on a des maisons avec des jardins donc ce qui serait peut-être une bonne idée ce serait de ne pas nous mettre des personnes qui auraient leur salon en direct vue sur nos salons à nous et nos jardins. Ne pas couper les arbres côtés pavillons limitrophes dans le sens où effectivement actuellement vous avez des arbres qui sont dans le périmètre d'étude qui sont des arbres qui constituent des barrières naturelles donc on souhaiterait que ces arbres soient conservés même s'ils ne sont pas classés et que les limites séparatives soient à 25 mètres de manière à ce qu'on puisse effectivement garder une vue qui ne soit pas directe. Moi pour vous donner un ordre d'idée, entre ma maison et la limite séparative, j'ai 12 mètres. Donc si on est sur la zone UC qui est là qui est à 4 mètres, ça veut dire que demain on se retrouve comme deux bâtiments très proches effectivement avec un regard sur l'ensemble de nos pièces principales qui sont pas côté rue mais bien sûr côté jardin donc voilà donc côté des nouveaux bâtiments qui vont se construire. Voilà sinon ce qu'on avait vu qui était apparemment déjà acté c'était les sorties de parking sur le bd Foch et également les espaces verts en limites séparatives donc c'est des choses qu'on a considéré comme normalement déjà acquises mais on souhaitait les rappeler et il y a une des personnes du groupe, ça n'est pas l'avis du groupe mais on a une personne du groupe qui a souhaité qu'on mentionne le fait de conserver le parking de la Poste voilà sachant que c'est pas une idée qui fait consensus. Voilà. J'ai un monsieur qui a marqué des choses pour la rue Victor Hugo. Donc s'il veut venir prendre la parole.

Propos inaudibles

Je ne l'ai pas vu. Ah c'était le post it ne pas détruire de pavillon. On a considéré que comme il y avait pas d'expropriation effectivement. *Rires*. OK donc je mets ne pas détruire les pavillons. Je pense qu'on est en phase avec l'ensemble du groupe si on pouvait garder des pavillons ce serait bien. *Rires* Surtout quand on habite dedans effectivement. Voilà. OK. Voilà pour la partie bd Foch.

FACILITATRICE

Merci Madame. Alors il y avait une autre personne derrière. Est-ce que quelqu'un est là pour faire la restitution ? Je crois que la dame m'avait dit qu'elle souhaitait pas prendre la parole. Donc je vais lire pour elle. « On veut des logements et conserver notre cadre de vie. Donc c'est simple il faut disséminer les constructions le plus possible en toutes petites unités sur tout Verrières. Donc dans la liste des terrains, il ne faut rien négliger même les plus petits et même s'ils sont privés ». Voilà. Donc une proposition. Maintenant pour ce groupe qui est ce qui prend la parole ? Monsieur ?

Propos inaudibles

MONSIEUR 1

Dans cet esprit là je passe souvent devant il y a rue Bourrelier alors j'ai noté le numéro de la parcelle qui est le n° 329 avec sans doute d'autres parcelles qui sont à côté qui est actuellement occupée par que des boxes de parkings qui sont en surface. Alors c'est sûrement une parcelle qui est privée mais on peut peut être y

faire... Et il y aurait une cohérence à y construire des immeubles puisque c'est juste en face de la résidence Sogemac Habitat et c'est tout près des résidences des Gros Chênes et du Clos. Voilà. Derrière, c'est une zone pavillonnaire qui est effectivement qu'on peut garder telle que.

Propos inaudibles

MONSIEUR 2

La deuxième partie. Allez venez m'aider. Allez. Alors, oui mais si dans le fond on est d'accord. Sur la ZAE des Petits Ruisseaux, l'idée c'est de déplafonner totalement la hauteur des bâtiments c'est-à-dire qu'on va l'idée c'est de dire, on peut monter, monter, un peu comme Massy Atlantis. L'avantage de cette zone c'est qu'elle est totalement isolée de VLB, c'est-à-dire qu'il n'y a pas de pavillons autour donc on peut faire un quartier plus moderne. On peut du coup faire monter la valeur des terrains et trouver des accords peut être avec les entreprises puisque l'idée c'est de conserver évidemment les emplois et peut être que ces entreprises pourraient s'agrandir et créer de l'emploi. Pourquoi pas. En tout cas on ne peut augmenter de l'emploi que par de l'emploi tertiaire donc il faut des bureaux. Il n'y a pas assez de surfaces. En plus on peut aussi recouvrir éventuellement si c'est possible la zone de ligne chemin de fer qui sépare la ZAE des Petits Ruisseaux avec la zone où il y a le Picard, ça fait une zone verte puisque c'est pas constructible dessus mais ça donne en fait du passage, ça anime un petit peu, ça permet d'aller dans les commerces et peut être développer aussi cette zone là sans bien évidemment toucher toujours aux pavillons puisqu'on est dans une zone isolée. *Propos inaudibles*

Donc globalement on est dans une zone dynamique sur la zone des Petits Ruisseaux et on voit ça dans beaucoup de villes, des zones de friches ou des zones d'entreprises qui sont transformées en plus modernes et plus denses et je pense qu'on peut concentrer déjà pas mal de logements sur cette zone là.

MONSIEUR 3

A propos de Foch, on a réfléchi on n'est pas forcément totalement d'accord mais quelque chose qui a déjà été dit par le groupe qui était là bas c'est à dire que l'actuelle répartition des logements sociaux à VLB est telle que d'une part mettre des logements sociaux dans la zone de Foch, dans la zone de Léon Maugé et dans la zone Menoret est plutôt judicieux puisque c'est des zones où il n'y en a pas. Mais, on a dit aussi inversement qu'il n'est pas nécessaire de faire tout, de transformer tout le périmètre actuel défini comme Maréchal Foch on peut très bien en transformer seulement une partie, par exemple, là je sais pas si on était d'accord totalement tout le groupe, mais Intermarché et la banque qui est à côté, la Poste, et éventuellement des propriétaires qui seraient d'accord pour vendre puisqu'il est pas question d'exproprier donc de toute façon un certain nombre de pavillons resteront, les gens qui ne voudront pas vendre ne vendront pas. Donc on pourra après limiter le projet enfin puisque le projet pour l'instant n'est pas fait, c'est seulement un périmètre d'études aux 3 dimensions que je viens de dire.

MONSIEUR 2

Donc sur ces zones là, donc Intermarché et peut être juste ce qui est adjacent selon les propriétaires et la Poste, il faut bien évidemment permettre un PLU qui permet de monter un petit peu mais pas très haut. L'Intermarché, il y a des pavillons autour donc pas plus de 2 étages, c'est grand maximum, un étage ou deux et la Poste, par contre vous avez des immeubles autour, c'est assez isolé, on peut monter à trois. Je pense. Évidemment tout ce qui est autour ne pas changer le PLU parce que si on change le PLU, un jour ça va pousser, un jour on aura du 2, du 3, du 4 étages. Si on permet de 3 étages sur toute cette zone, un jour il y aura des immeubles. Donc ça va dénaturer du coup les zones pavillonnaires. Petit point aussi sur les Petits Ruisseaux, c'est à 800 mètres du RER, quand on calcule, c'est à 800 mètres du RER, c'est vraiment une zone qui permet d'accueillir du monde sans forcément trop développer la circulation. C'est sur le bd aussi Georges Pompidou aussi je crois qui remonte jusqu'à l'A86 certes saturé aujourd'hui mais il y a quelque chose à faire en tout cas au niveau de Sophie Barrat pour décongestionner et de toute façon ça n'encombrera pas le centre de VLB. *Propos inaudibles*

Alors le dernier point, c'est déplacer les jardins ouvriers. Il y a des jardins ouvriers qui étaient en zone à urbaniser et ces jardins ouvriers peuvent prendre la place des vignes ou à côté des vignes ou encore on peut

même faire des constructions sur ces zones de jardins ouvriers c'était une autre idée que j'ai entendu et faire, construire et mettre des jardins ouvriers autour, les intégrer aux résidences, ça peut être aussi une autre idée mais en tout cas il y a une zone constructible, c'était l'objectif de cette zone, il faut la conserver.

FACILITATRICE

Merci. Tout le monde n'est pas obligé d'être d'accord là ce qu'on fait c'est qu'on lit simplement. *Propos inaudibles* Est-ce que vous aviez une autre proposition à faire M. BAUDURET ?

MONSIEUR BAUDURET

Je pense que la zone des Petits Ruisseaux qui a un coefficient d'occupation de plus de 80 % d'entreprises et qui rassemble 500 à 600 emplois n'est pas convertible, sauf à indemniser la totalité parce qu'il y a des questions de faisabilité, il faudrait indemniser les entreprises et par ailleurs c'est contradictoire avec les objectifs du Gouvernement qui considère qu'il faut continuer à créer des emplois et il y a d'ailleurs un chiffre de création d'emplois qui a été fixé pour VLB et donc si on crée dans l'absolu c'est séduisant un grand quartier, un éco-quartier, il sera extrêmement difficile de mener à bien ce type de dispositif et je pense que c'est pas raisonnable. Quant à la zone de Foch, je pense que c'est pas non plus très raisonnable de bâtir disons des longueurs d'immeubles entre la Poste et le Rond Point Paul Fort et qu'il vaut mieux. C'est possible mais il faut creuser les choses c'est-à-dire qu'il faut probablement plutôt surélever la Poste. Voir ce qu'on peut faire avec Intermarché et la petite banque qui est à côté etc. et en rester là et laisser le tissu pavillonnaire tranquille. Et laisser tout le tissu pavillonnaire tranquille. Par ailleurs, on ne peut pas raisonner sur les sites qui ont été choisis par la mairie tant qu'on n'a pas aussi raisonné sur les sites alternatifs où il est possible ... *Propos inaudibles* Ben non parce qu'on nous a dit que c'était là bas et puis après on nous a dit non c'est plus là bas c'est ici maintenant. Donc les faits, c'est dans ce groupe là. Donc les sites alternatifs c'est ici maintenant que ça se situe. Or là-dessus sur les sites alternatifs il y a quand même des possibilités extraordinaires de construire sans détruire étant entendu qu'aucune opération aura 100 % d'avantages et 0 % d'inconvénients. Donc il faut voir tout l'ensemble et non pas séparer les choses entre les sites qui ont déjà été choisis par la mairie sur lesquels on rentre dans la logique municipale que personnellement je conteste et puis les sites qui n'ont pas été choisis sur lesquels on peut faire des choses et sur lesquels il y a lieu de discuter.

FACILITATRICE

Alors l'objectif de cet échange c'était justement de mentionner des sites. Il y a des gens qui sont restés à discuter à côté de ce qu'il fallait faire et pas faire mais c'est ceux qui ont noté des choses qu'on va garder. Vous voyez là y a des gens qui ont proposé des sites alternatifs et qui les ont notés. Vous aviez des stylos, vous aviez des papiers pour le noter. Donc c'était tout à fait le moment pour le faire. *Propos inaudibles M. BAUDURET.* Là ça a été noté vous voyez il y a des gens qui en ont noté. Si vous voulez reprendre une feuille là vous pouvez tout à fait retourner reprendre une feuille et noter des sites alternatifs si vous le souhaitez. D'accord. Donc si vous voulez à la fin de cet échange vous pouvez aller en noter, il y en a qui sont notés ici, il y en a là bas et vous pouvez en noter des complémentaires sur ce panneau là si vous le souhaitez. *Propos inaudibles M. BAUDURET.*

J'ai aucun problème avec le fait que vous en notiez de nouveaux. Il n'y a aucun problème, donc vous pouvez tout à fait à la fin de l'échange aller en noter et c'est ces panneaux qu'on gardera et qui seront conservés. Voilà. Il restait un groupe ici. Alors Messieurs dames, si vous êtes prêts à présenter ce que vous aviez proposé. Madame ça vous va ?

Propos inaudibles.

MADAME

Alors en ce qui concerne la Place de l'Europe, le souci c'est qu'il va y avoir un immeuble ou deux immeubles en remplacement de Primo Renard, l'agence immobilière donc compte tenu que les immeubles du Grand Clos se positionnent en contrebas de l'agence Primo il faudrait prévoir un immeuble de 3 étages

maximum pour ne pas boucher la vue aux bas étages du Grand Clos. En ce qui concerne le Grand Clos il faudrait également prévoir un retrait environ de 30 m je pense entre le Grand Clos et l'agence Primo Renard. En ce qui concerne le nombre de logements prévus, il faudrait prévoir non pas 60 logements comme il a été mentionné mais environ une trentaine de logements de façon à rester à une hauteur raisonnable de hauteur d'immeuble. Est-ce qu'il y a d'autres questions autrement ?

FACILITATRICE

Est-ce qu'il y a d'autres personnes qui avaient écrit sur ce tableau ? Zone Gabriel Péri, uniformiser le projet de PLU ? UHA, UHB, UCE en termes de hauteur d'immeubles et de hauteur d'immeubles et de hauteur au faitage 7 m / 10 m ? Voilà donc là c'est l'ensemble des propositions ou commentaires qui ont été évoqués ce soir sur la problématique de la construction de nouveaux logements. Je propose à ceux qui le souhaitent de retourner en grands groupes, on va attendre que les autres groupes arrivent, ils ne devraient pas tarder et on vous annoncera ce qu'il se passe à la 2^e réunion de cette phase 2 si vous le voulez bien. Voilà on va chercher les autres groupes qui arrivent d'ici quelques minutes. Merci.

Propos inaudibles.

Alors les autres groupes arrivent, vous pouvez commencer à venir vous asseoir s'il vous plait on va démarrer la restitution. On va vous présenter les propositions qui ont été faites par les 4 groupes.

Propos inaudibles

Alors merci à tout le monde de prendre place, nous allons démarrer la restitution de vos propositions. Messieurs, dames s'il vous plait. *Propos inaudibles.*

Je vais relire tout ce qui a été dit. Alors, nous avons souhaité nous adapter à la situation. Au lieu de faire la restitution à la fin après la 2^e série d'ateliers, nous allons faire la restitution maintenant et proposerons à ceux qui le souhaitent de poursuivre mais comme ça ça permet à tous les gens qui sont présents à cette heure là d'avoir le retour sur ce qui s'est dit dans les autres ateliers. Messieurs, s'il vous plait nous allons commencer. Alors. Tant pis on démarre avec ceux qui sont présents. Comment ça va se passer ? Donc on était 4 facilitateurs, un par groupe, à titre personnel j'ai pris en photo les différentes notes qui ont été faites, les différentes propositions donc je vais me contenter de les lire sans interpréter en les lisant simplement pour que tous les groupes puissent savoir ce qui a été dit dans les groupes thématiques. Alors. Est-ce que mes collègues sont là ? Je me sens un peu seule. Oui je veux bien Rozenn, c'est bon ils arrivent, les autres arrivent aussi. C'est parti ! Alors sur le thème Construction de nouveaux logements donc je vais vous lire les propositions qui ont été faites par les habitants. Un premier groupe a proposé de répartir géographiquement les logements collectifs et sociaux équitablement en nombre sur tout le territoire. Première proposition. Deuxième proposition : ne pas dépasser R + 3, varier les promoteurs, enterrer les parkings en nombre, respiration verte et jardins partagés et la 3^e proposition ne pas s'interdire de trouver des périmètres autres que les 5 plus les 3 Grais, Dieudonné et Europe. Le 2^e groupe, la proposition portait essentiellement sur le Bd Foch : hauteur maximale des constructions en R + 2, 8 mètres maximum. Le pourcentage de logements sociaux sur le périmètre serait de 25 % maximum. Ce groupe proposait qu'il y ait des façades aveugles du côté des pavillons pour les logements qui allaient être construits. Ne pas couper les arbres côté pavillons limitrophes pour pouvoir cacher la vue. Limites séparatives à 25 mètres de la clôture et ne pas détruire les pavillons. Enfin, ils proposent des sorties de parkings sur le Bd Foch et des espaces verts en limites séparatives. Une personne du groupe demandait que le parking de la Poste soit conservé. Ensuite un autre groupe qui a porté plus précisément sur la place de l'Europe. Ils ont souligné que le nombre de logements prévus était trop élevé. Ils proposent de préserver l'emplacement existant. De ne pas réaliser d'immeubles d'habitations dont la hauteur et le volume dépasseraient les dimensions du bâtiment actuel car le Grand Clos est en contrebas. Ils demandent à ce que soit réservé un retrait de 30 mètres par rapport au Grand Clos et à ce que soit prévue une clôture le long de l'allée du Grand Clos. Un second groupe a également abordé la question de la place l'Europe. Donc prévoir un immeuble de 3 étages maximum du fait des immeubles du Grand Clos qui sont en contrebas par rapport aux bâtiments prévus. Ils demandent à ce qu'il y ait un

maximum de 30 logements sur la place de l'Europe et prévoir un retrait de 30 mètres par rapport aux bâtiments du Grand Clos. Un nouveau groupe qui a fait cette fois beaucoup plus de propositions.

Et des propositions qui étaient parfois pas accordées les unes avec les autres donc je vais essayer de vous les retranscrire. Donc une proposition de sites alternatifs rue Henri Bourrelrier, la parcelle 329, actuellement occupée par des boxes de parkings en surface. Il y aurait une cohérence à construire un immeuble en face de la résidence Sogemac Habitat et à proximité de la résidence Les Gros Chênes et le Clos. Utiliser également l'espace de boxes chemin des Vaux Mourants comme rue Bourrelrier. Ensuite 2^e proposition de ce groupe pour la ZAE PR. Permettre la construction en hauteur, augmenter ainsi la valeur foncière et favoriser les mutations. Ainsi les entreprises pourront disposer de plus de fonds pour se développer sur de plus grands bâtiments et la 2^e proposition était « couvrir la ligne de TGV pour relier la zone avec le Picard et mettre une zone verte sur cette ligne de TGV. Donc ça c'était pour les Petits Ruisseaux. Une autre proposition de ce groupe. Vue la répartition alors ça c'est plutôt un commentaire, vue la répartition actuelle des logements sociaux, en construire sur Foch, Maugé et Menoret semble approprié. Je n'ai rien interprété, je ne fais que lire. On respecte la parole de chacun. Déplacer jardins ouvriers à la place des vignes pour construire sur les jardins ouvriers et ensuite la dernière proposition, limiter la zone de Foch à Intermarché, La Poste et la banque. Intermarché et la banque, 2 étages. La Poste, 3 étages. Et ne pas toucher au PLU à côté de ces zones. Voilà donc ça c'est toutes les propositions qui ont été faites sur le Groupe constructions de nouveaux logements. Je vais faire la restitution du groupe sur les transports et la circulation, les stationnements. Il y a un groupe qui s'est particulièrement concentré sur la question des transports en commun avec deux questionnements. Comment réduire le flux de voitures et comment fluidifier la circulation. Comment réduire le flux de voitures ? Tout d'abord, ils ont observé qu'il y avait 4 stations de RER aux alentours de VLB et ils se sont dit comment y aller facilement. Donc ainsi l'idée c'est de promouvoir les trajets de bus et pour cela ils disent qu'il faudrait fluidifier ces voies là par exemple en enlevant tout ce qui est dos d'ânes qui peut entraver leur circulation. Bien sûr valoriser les voies réservées aux bus notamment de la place de l'Europe à Antony. Ils proposent également de mettre en place une navette vers Massy VLB et une navette qui desservira le tram de Châtenay parce qu'ensuite ce tram lui desservira Vélizy. Une autre idée, c'est de faire en sorte que les activités pour les enfants aient le plus possible lieu dans les espaces scolaires de manière à limiter les trajets entre écoles et activités périscolaires parce que là aussi ça génère du trafic. Enfin, pour les nuisances sonores liées aux déplacements des bus, des propositions de valoriser de privilégier les bus électriques. Notamment pour l'axe Foch. La 2^e question qui se posait c'était comment fluidifier la circulation et ils avaient d'accord sur le fait de privilégier les sens uniques aux chicanes ou aux dos d'ânes avec une vitesse de croisière de 30 km/h parce qu'ils se rendaient compte que ça permettrait de fluidifier la circulation avec des feux à détection de vitesse. Il y a même eu ma proposition de mettre VLB à 30 km/h de manière générale et de relancer le plan Autolib'. Un autre groupe s'est intéressé à la question du stationnement. Donc bien entendu proposition de créer plus de parkings municipaux notamment au niveau de l'ancienne menuiserie et plus de places stationnement au niveau des OAP même s'il y a une limitation. Plus de places de parking à côté de la Maison Vaillant dans la mesure du possible.

Et encourager plus d'interventions de la Police pour sanctionner les voitures qui sont garées à des endroits de stationnements interdits, dangereux, etc. Il y a également la proposition de piétonniser la rue d'Estienne d'Orves entre le magasin Clévédé et la Maison Vaillant. Et de mettre à jour l'étude 2015 avec les impacts pour suite aux nouvelles constructions. Ils souhaiteraient étudier la possibilité d'augmenter la durée du feu vert vers SB et allonger la double voie vers Châtenay. Enfin étudier les possibilités de mettre des zones à journée ou à demi journée dans les zones saturées en termes de stationnement. Voilà. Enfin, suite à une information de l'élue, c'était que les élus communiquent d'avantage sur les possibilités à VLB de partage de parking entre particuliers et même de location de voitures entre particuliers, le but étant toujours de limiter la flotte de voitures et voilà. Et d'optimiser le stationnement et une dernière proposition qui est de développer un logiciel type WAZE adapté à la circulation de VLB. Dernier groupe, c'est le groupe qui s'est appelé, lui s'est donné un titre, c'est Ambition vélo. Avec l'amélioration et la création de vraies pistes et je cite ce qu'ils ont dit, ce qu'ils entendent par là, c'est des pistes qui soient disjointes des voies de circulation routières, des pistes qui soient continues parce que sinon c'est par section et qui connectent au maximum le

vélo avec les transports en commun, ce qui implique, comme ils l'ont souligné d'avoir des parkings sécurisés spécifiques aux vélos donc essayer qu'il y en ait le plus possible. Donc ça l'idée toujours c'est de minimiser, qu'il y ait moins de trafic de voitures. Une autre idée c'est de faire de VLB, je crois que c'est une véritable proposition politique, c'est de faire de VLB un laboratoire éco citoyen du vélo, en favorisant des incubateurs de société autour du vélo et de tout ce qui est relatif au vélo, trottinettes électriques etc. De soutenir un acteur économique vélociste, c'est celui que j'ai cité tout à l'heure dont je ne me souviens plus le nom, Clévédé, merci bien. Et enfin sensibiliser aux bonnes pratiques notamment pourquoi pas en organisant une journée sans voiture et une fête du vélo à VLB. Voilà pour le groupe sur les transports et sur la circulation et le stationnement. Je vais donner la parole à Clotilde pour l'environnement et le cadre de vie.

FACILITATRICE

Pour l'environnement et le cadre de vie, il y avait deux groupes du coup qui ont réfléchi sur ces thématiques. Un est resté donc sur la thématique large, Cadre de vie environnement et un autre s'est axé plus sur la densification vu que ça a un rapport du coup avec la préservation de l'environnement. Deux idées étaient communes aux deux groupes donc du coup je l'ai dit en amont et je les regroupe, c'était le fait de privilégier, de rénover l'existant pour ne pas artificialiser ailleurs et donc autant que possible se servir de ce qui était déjà construit, le rénover, l'aménager pour respecter donc du coup tout ce qui était logements sociaux. Il y avait aussi une deuxième idée qui était celle de densifier en périphérie qui se retrouvait dans les deux groupes. Densifier là où il y a un accès direct aux grands axes pour que ça n'ait pas d'impact après sur les embouteillages et le fait donc du coup que le centre ville soit engorgé.

Ensuite donc maintenant je vais m'attacher à ce que disait le premier groupe donc qui est resté sur la thématique large, pour lui c'était très important de respecter l'esprit village. Donc ça ça supposait que la construction de logements devait être de petits logements et le plus possible de 1 ou 2 étages. S'il y avait des immeubles, que ces immeubles soient végétalisés pour qu'on reste vraiment dans cet esprit de VLB où il y a beaucoup d'environnement de nature. Pardon excusez-moi. Ensuite, pour le 2^e groupe donc qui s'est attaché à tout ce qui était donc densification, il y avait l'idée, donc il y a eu des lieux qui ont été repérés qui sont donc déjà construits et qui pourraient peut être être réaménagés. Il y avait notamment donc tout ce qui était Carrefour de l'Europe, parking du Carrefour où il y a eu une suggestion d'enterrer ce parking et donc de pouvoir construire par-dessus ce parking. Ils ont cité ensuite l'ancienne PMI, le garage Citroën, le centre technique de VLB. Il y a eu aussi donc dans cette même idée de densification et de décongestionner, l'idée de répartir les commerces pour décongestionner donc la circulation en centre ville car sinon on se retrouverait donc avec ces mêmes problématiques en les laissant donc tous en centre ville. Donc il y avait vraiment l'idée en fait de trouver un équilibre entre construire sur l'existant et en même temps que ce ne soit pas trop dense dans le centre ville. Une autre question qui était celle de la coulée verte en fait qui rejoint aussi la question environnementale pour limiter les embouteillages le matin qui sont sur l'axe donc de l'A86 et au niveau de SB. Rendre plus praticable en fait la coulée verte qui peut être un axe direct pour aller à Paris en vélo et donc dans ces cas là essayer d'encourager tout ce qui est déplacements verts qui donc décongestionne ces lieux stratégiques. Je passe donc le micro à Clément qui était sur la question donc économie et emploi.

FACILITATEUR

Merci. Alors moi j'ai eu la chance de suivre un groupe avec une forte cohésion, tellement cohérent qu'il était difficile de le diviser en plusieurs groupes. Donc là je vais vous faire la synthèse de ce qui s'est dit. On était un petit groupe donc ça reste facile. Ce qui est ressorti de notre discussion, ça a pu se tourner en débat et en échange, face aussi à la difficulté de formuler des propositions assez fines sur cette thématique là, et donc débat duquel ressortent quand même 3 grands questionnements, 3 grandes réflexions qui mériteraient d'après les participants d'être approfondis dans les suites des travaux conduits sur le PLU. Donc 1^{er} élément, tout le monde s'accordait sur la nécessité de préserver l'existant en termes d'activité économique et d'aider au développement de l'économie actuelle sur la commune. Le premier point qui ressortait beaucoup et sur lequel on a pu échanger c'est la vigilance sur la volonté de faire des zones mixtes donc mêlant économie secondaire et tertiaire avec de l'habitat qui est généralement une mauvaise idée donc des retours qu'on a pu

avoir pendant la séance et qui causent des nuisances des deux côtés autant du côté économique que du côté d'habitat donc d'essayer de trouver des solutions pour maintenir diviser en tout cas ces deux occupations la plupart du temps, peut-être qu'il y a des ajustements qui sont possibles mais il sont à étudier.

Un gros point aussi qui a été soulevé c'était l'incertitude, l'incertitude sur la situation actuelle de la ZAE des Petits Ruisseaux et son statut, les échéances si jamais elle doit être déplacée ou non. Et aussi, la volonté de rappeler que cette ZAE des Petits Ruisseaux est en bonne santé et les participants avaient la sensation que c'était pas ce qui avait été laissé entendre dans les étapes précédentes de l'élaboration du PLU et donc point qui va de paire avec le fait d'identifier, même si ça va être difficile compte tenu des contraintes foncières sur la commune, des endroits sur lesquels pourraient se développer et se formaliser une zone d'activité économique en remplacement si ça devait arriver. Dernier point qui rassemble plutôt des réflexions de fond qui ont été portées sur ces thématiques sur la sensation que la situation était plutôt figée sur la ZAE des Petits Ruisseaux et que pas grand-chose allait pouvoir bouger donc beaucoup de questionnements sur ce qui allait pouvoir vraiment être modifié suite à ces travaux et que d'après les participants l'annulation enfin des modifications du PLU dans la ZAE permettrait de régler l'ensemble de ces problèmes sur lesquels on travaille aujourd'hui. Mais quand même des questionnements aussi, donc là plus généraux, plus stratégiques sur ce qu'est l'activité économique à VLB aujourd'hui et ce qu'elle sera demain, réflexions qui visiblement ne sont pas vraiment développées dans les travaux actuels. Merci pour votre attention. Je vais laisser la parole après à Fanny.

FACILITATRICE

Alors on a un petit peu bouleversé l'emploi du temps. Ce qu'on devait faire, au moment de la transition, c'était de vous parler de la 2^e phase, la réunion de convergence. L'idée c'est que là vous avez eu, comme certains l'ont fait remarquer un temps assez court avec beaucoup de documents etc. donc pour réfléchir c'était un petit peu contraint. C'est pour ça qu'il y a une 2^e session avec la possibilité d'approfondir, de faire des propositions plus détaillées. Entre temps, les propositions qui auront été faites vont être donc étudiées par la mairie et notamment par le bureau d'étude et le bureau d'étude pourra faire des commentaires en disant s'il y a des choses qui sont pas réglementaires par exemple pour que vous passiez pas du temps à travailler et à passer du temps à réfléchir sur des propositions qui ne pourront pas aboutir dans la mesure où elles ne rentrent pas dans le cadre de la loi. Voilà. La question qu'on se pose c'est est ce qu'il y a des personnes qui sont partantes pour une 2^e session d'ateliers sur un thème qui les intéresse et auquel ils n'ont pas pu participer ? Alors n'hésitez pas à lever la main, s'il y en a on refait 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7... OK *Propos inaudibles*. Alors c'est un panneau qui a été fait après du coup y a pas eu la restitution donc nous on le reprendra après mais il a été rédigé après qu'on ait fait la restitution globale donc là moi je le vois ici mais je n'avais pas les éléments pour faire la restitution donc on s'en occupera de toute façon. *Propos inaudibles*. Moi je peux lire ce qui est noté si vous voulez hein. Alors au même titre que ça a été fait pour les autres. *Square Léon Maugé pour les enfants : square pour les enfants imposé par le legs de Monsieur de Perthuis. Depuis 50 ans tentatives échouées de construire sur le square ; le square est pour les enfants. A VLB aucun lieu n'est réservé pour les enfants et jeunes adolescents. Le square Léon Maugé est idéal pour qu'ils apprennent à faire du vélo en toute sécurité, draisienne, trottinette, etc. Manque de structure de gymnastique pour les adultes du ...* Oh lala, j'ai des nouveaux post it qui arrivent au moment où je parle.

Bon cela éviterait d'aller au parc et l'air et le long de la coulée verte. La volonté du donateur serait respectée. Le square Léon Maugé ne peut recevoir aucune construction, se serait un changement de destination. Ne pas construire dans le plus petit square de VLB réservé aux enfants. Pourquoi construire dans un square réservé aux enfants. Conserver et embellir le terrain de jeux du Bua pour vivre ensemble. Déplacer la déchetterie et garder Bua + jardin. Pas de changement d'un don avec... Léon Maugé est inconstructible. Donc pour résumer la proposition c'est pas de construction, on ne change pas la destination d'un legs ou donation avec charges ou obligations. Donc une proposition supplémentaire. Alors donc vu qu'il y a des personnes qui sont partantes pour une 2^e série d'ateliers nous 4 les facilitateurs, on va se remettre en place pour ceux qui le souhaitent. Avant je vous laisse peut être la parole si vous voulez dire un mot à ceux qui vont partir ... ou pas.

THOMAS JOLY

Si je comprends bien, il y a 6 personnes qui veulent rester pour 4 ateliers. Donc à mon avis, il y en a qui vont... Bon s'il y en a d'autres c'est bien. Non mais c'est juste que s'il y a une personne qui se retrouve seule à un atelier, ça va être un peu embêtant pour construire avec et de restituer. En tous les cas, pour celles et ceux qui ont souhaité partir après cette première salve d'échanges, je voulais les remercier de leur contribution.

Nous serons attentifs à chacune d'entre elles tout comme nous serons attentifs à apporter les réponses à chacune de vos questions comme je l'ai dit en introduction. Nous aurons, comme ça a été rappelé par Fanny, dans notre réunion de convergence, essentiellement des éléments qui nous permettront d'indiquer les propositions qui pourraient être retenues et qui pour l'heure n'ont pas d'obstacle particulier d'un point de vue purement légal, technique. Puis celles que nous serons amenés à écarter parce que comme l'a rappelé là aussi Fanny à l'instant, elles ne peuvent pas être prises en compte parce qu'elles ne sont pas légales. Donc on fera le tri de cela et donc nous serons très attachés à vous expliquer les raisons du choix de les conserver pour poursuivre et les étudier dans leur détail et de celles que l'on ne pourra pas étudier. Enfin, il y aura donc au mois de novembre notre réunion de synthèse qui reprendra expliquera comment nous avons rédigé notre nouvelle copie du PLU avec les raisons pour lesquelles nous conservons vos propositions et les raisons pour lesquelles, pour d'autres, nous serons amenés à les écarter car la synthèse sera compliquée des différentes propositions qui auront été formulées ce soir sur certains des sujets que vous avez abordés puisque les groupes n'ont pas d'homogénéité pour certaines thématiques. Donc on se livrera à ça, en vous remerciant beaucoup de votre participation. Merci aux facilitatrices, merci à mes collègues et pour celles et ceux qui s'en vont, je vous souhaite une belle soirée et une belle fin de semaine. Pour ceux qui restent, au boulot !

FACILITATRICE

Donc les ateliers se trouvent dans les mêmes endroits qu'initialement prévu, nous allons simplement enlever les papiers avec les propositions qui ont été faites par le 1^{er} groupe.

INTERVENTION PARTICIPANT

Juste la dernière phrase, c'était pas une proposition. Vous avez parlé de projet qui serait illégal au sens de la loi et qu'on ne pourrait pas réaliser. On vous demande simplement, à ce moment là de nous fournir les éléments factuels avec les articles de loi et autres, qui nous disent que c'est illégal mais factuel pas l'interprétation de la loi mais la loi elle-même.

FACILITATRICE

Donc maintenant le groupe, alors c'est Monsieur BIONAZ c'est ça pour les circulations, transports. Vous avez votre *Propos inaudibles*

INTERVENTION M. BIONAZ

Bon c'était le thème circulation et stationnement. Donc nous on veut essayer de rendre la fluidification de l'avenue Pompidou qui mène à l'A86 beaucoup plus harmonieuse. Aujourd'hui, il y a une série de feux rouges qui pour moi empêchent la fluidification. On enfin je suppose mais pour en avoir parlé à Rozenn, elle m'a pas convaincu du contraire mais bon elle a développé ses arguments que si on avait une série de ronds points qui se succédaient jusqu'à la A 86, ça permettrait de rendre le trafic certainement plus fluide. Un seul feu rouge devrait exister ; celui qu'il y a au niveau de Picard et de la déchetterie pour que les gens puissent sortir en toute sécurité. Mais même en bas côté Antony, il devrait y avoir un rond point aussi avec la route qui borde le stade. 2^e souci, le stationnement. Alors aujourd'hui ça devient un vrai calvaire à VLB de pouvoir se stationner dans le centre ville. Il y a beaucoup de commerces qui, enfin il y en a qui subsistent parce qu'il y a des commerçants qui sont de vrais commerçants, qui ont le sens le sourire, qui sont accueillants, qui sont compétents. Et puis il y en a d'autres, on voit bien les boutiques qui se succèdent et qui ont du mal à se maintenir mais bon tenir un commerce, c'est pas de tout repos. Sin on veut qu'un centre ville

comme VLB, qui reste un village perdue, on pense que la nécessité, et c'est une vraie nécessité, de faire un parking sous terrain face à la villa Sainte Christine qui ferait 2 étages.

On est conscients du prix que ça coûte parce qu'un parking aujourd'hui ça coûte 25 000 € par place de parking. Si vous mettez 200 places, vous en avez pour 5 millions. D'accord ? Oui mais ça on te fait confiance, t'as toujours une bonne raison pour trouver ce qu'il faut. Donc *Propos inaudibles...* Oui. D'accord. Je te prépare un projet avec les entrées et les sorties de parking pour éviter que tout se concentre au même endroit et je viendrai te voir et dessus un grand forum où les gens puissent se rencontrer, plus de voiture, éventuellement quelques parkings de vélos pour que les gens puissent venir en vélo, puissent se rencontrer et réanimer ce cœur de ville qui en a grandement besoin parce que le samedi matin, ça devient très pénible et en plus de ça, rendre ce parking payant. Payant mais au bout de 40 minutes, le temps que les gens puissent quand même faire leurs courses et après qu'ils soient conscients que c'est une charge quand même pour la mairie mais qu'on a agrémente ce cœur de ville aussi pour eux et qu'ils peuvent quand même payer peut-être 1 ou 2 € de l'heure pour essayer d'avoir des recettes parce que sinon il y a aucune recette. Aujourd'hui j'entends dire que les parkings des logements sociaux on n'arrive pas à les utiliser à 100 % mais par contre quand on va dans le parking le dimanche matin sous le marché, il y a 60 % des places qui sont occupées. Alors si effectivement les parkings ils sont gratuits on aurait vraiment le tort de s'en priver de pas s'y mettre plutôt que de payer un parking payant. Donc je pense qu'il faut revoir un petit peu ce problème de stationnement de rendre les gens responsables, je pense qu'à VLB on n'est pas une ville non plus complètement malheureuse que les gens ils ont la possibilité de mettre 1 ou 2 € et s'ils veulent pas payer 1 ou 2 € ben ils prendront le vélo. Et ça incitera les gens à communiquer. Voilà. C'était tout.

THOMAS JOLY

Je vais pas faire de réponse à ce que vient de nous dire François même si je pourrais en parler longuement mais je voudrais juste puisqu'on est maintenant en petit groupe vous faire partager une demande que j'ai formulée pour les questions de circulation et la fluidification du boulevard Georges Pompidou. Je ne sais pas si vous avez vécu cet épisode là mais le feu tricolore d'entrée dans l'A 86 est tombé en rideau pendant 8 jours au mois de juin dernier. Il n'y avait quasiment plus de bouchon sur la voie Georges Pompidou. J'ai fait partager ce constat à Monsieur Patrick DEVEDJIAN qui gère les feux à cet endroit puisqu'on est sur le territoire du 92 et qui normalement, je sais pas si vous voyez mais il y a des petites caméras au dessus des feux, c'est régulé par un PC, voilà je sais pas comment ils doivent rouper les mecs mais ça fonctionne pas bien on est d'accord. Et je lui ai demandé d'étudier la possibilité, pour une période d'essai de deux mois de nous les mettre en feu clignotant. Je ne sais pas ce que ça donnera mais ça ne pourra pas être pire que ce qui existe. Et l'expérience pendant 8 jours a montré qu'il y avait plus de fluidité. Donc qui ne tente rien n'a rien. Et donc j'attends sa réponse. Voilà.

FACILITATRICE

Alors juste avant de clôturer, on laisse la parole à M. DAGLISH.

M. DAGLISH

Propos difficilement compréhensibles

Monsieur suggère des systèmes de navettes sur le modèle qui est fait à Massy pour ramener les gens vers le centre-ville.